

Procès du 4 juin de Gilets Jaunes de la Drôme : la mobilisation en soutien aux victimes de la répression judiciaire continue

Le 4 juin dernier a eu lieu le procès en appel, à Grenoble, de deux participants au mouvement social des gilets jaunes de la Drôme qui sont victimes de la répression policière et judiciaire et qui risquent une lourde condamnation pour avoir simplement manifester.

SUD Culture Solidaires fait parti de leur comité de soutien et avait appelé à participer à un rassemblement lors de ce procès en appel (voir [ici https://bas.sud-culture.org/2020/06/04/proces-de-gilets-jaunes-a-valence-solidarite-avec-stephane-et-tom/](https://bas.sud-culture.org/2020/06/04/proces-de-gilets-jaunes-a-valence-solidarite-avec-stephane-et-tom/)), tout comme lors du premier procès.

Un **compte-rendu** de ce rassemblement est disponible sur le **site Ricochets**, média participatif dans la Drôme, de contre-pouvoir et de libre expression, avec une vidéo de celui-ci : https://ricochets.cc/Consommation-partout-justice-a-Huis-clos.html?fbclid=IwAR0EJn4fi_DhzHwc0X4thCc0X2rY1PtTzh3lYSrvbz2VMh6BDrXg5xPM0zc&lang=fr

Nous continuons à être aux côtés des syndicalistes et des membres du mouvement social, comme nous serons aux côtés de Stéphane et de Tom lors du rendu du jugement le 2 juillet.